



AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 76-2022
RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax de ce qui suit :

QUE le conseil municipal, lors de la séance ordinaire du 11 janvier 2022, a adopté le Règlement numéro 76-2022 règlement sur le traitement des élus municipaux.

QU'IL peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée au 10 rue de l'Église, Sainte-Sophie-d'Halifax aux heures normales de bureau et copie peuvent être obtenue selon les tarifs en vigueur.

Ledit règlement est donc en vigueur conformément à la loi, à compter de sa publication.

DONNÉ à Sainte-Sophie-d'Halifax, le 19 janvier 2022.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Julie Paris", written over a horizontal line.

Julie Paris

Directrice générale et greffière-trésorière